

Portail de l'éducation de Historica Canada

Hart et Papineau (Minutes du patrimoine)

Aperçu

Apprenez-en davantage sur l'évolution de la démocratie au Canada.

Les élèves pourront approfondir leurs connaissances sur les problèmes qu'ont pu et que peuvent encore rencontrer les différentes communautés ethniques et culturelles du Canada.

Objectifs

Les élèves seront invités à analyser la Minute Hart et Papineau sous différents angles.

Ils seront amenés à comprendre l'évolution de la démocratie au Canada.

Les élèves seront invités à se pencher sur le sort qu'on connu les différentes communautés ethniques et culturelles du Canada, aux problèmes qu'ils ont dû affronter, à leur histoire, etc.

Ils devront faire une recherche sur l'histoire et l'expérience d'une communauté ethnique et culturelle qu'ils auront choisis.

Contexte

Au Canada, comme dans de nombreuses démocraties, la

reconnaissance des droits des minorités a été intimement liée à la mise en place du processus démocratique. Le cas d'Ezekiel Hart, présenté dans une des plus récentes Minutes Historica, est un exemple éloquent du rapport entre les droits des juifs et l'évolution de la démocratie au Bas-Canada. Cet épisode de l'histoire canadienne montre également - paradoxalement - qu'à une époque où les droits des juifs n'étaient pas pleinement reconnus par les lois de l'Empire, de solides liens commençaient à se tisser, au sein des communautés québécoises, entre juifs et catholiques.

En 1807, à la mort du député de Trois-Rivières, John Lees, il a fallu combler son siège à l'Assemblée législative du Bas-Canada, tenir en tenant une élection partielle. Quatre candidats se présentèrent : Matthew Bell et Thomas Coffin, qui représentaient la communauté anglophone - minoritaire mais puissante - Pierre Vézina, officier francophone bien en vue, et Ezekiel Hart, membre d'une des familles les plus respectées de Trois-Rivières.

Pendant la campagne électorale, le juge Louis Foucher, l'autre député de la région, avait conseillé aux électeurs d'appuyer Coffin. Foucher estimait que Hart n'était pas digne de représenter ses concitoyens parce que celui-ci manquait d'expérience, mais surtout parce qu'il était juif. Le seul appui public que reçut Hart fut celui de son frère Benjamin.

La population locale ne se laissa toutefois pas bernier par les propos de Foucher, et, le 11 avril 1807, Ezekiel Hart fut élu sans équivoque, remportant plus de la moitié des 119 voix dans une élection à main levée. Il devint ainsi le premier juif pratiquant élu à une des deux assemblées législatives du Canada. Un dénommé Samuel Hart avait été élu à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse à la fin du XVIIIe siècle, mais il s'était converti à la religion anglicane.

La victoire d'Ezekiel Hart était d'autant plus remarquable que quelques décennies plus tôt, les juifs n'avaient même pas le droit de vivre au Canada, à moins d'abjurer le judaïsme. D'ailleurs, à l'époque où les citoyens de Trois-Rivières élurent Hart, les juifs n'avaient toujours pas le droit de siéger au Parlement britannique. La victoire de Hart ne put cependant être contestée immédiatement parce que l'Assemblée de 1807 siégea un seul jour avant d'être dissoute.

La controverse éclate

Lorsque l'Assemblée reprit ses activités en janvier 1808, un député demanda si Hart avait prêté serment en bonne et due forme, c'est-à-dire sur la Bible et sans couvre-chef. Or, conformément à la tradition juive, Hart avait prêté serment sur l'Ancien Testament sans se découvrir la tête. Il fut décidé de l'exclure de l'Assemblée.

On tint une nouvelle élection partielle à Trois-Rivières au printemps 1808, et Hart l'emporta de nouveau. Pour éviter la controverse, il accepta de prêter serment tête nue, sur la Bible chrétienne. Cette fois, l'Assemblée l'accusa de bafouer la religion chrétienne et l'exclut de nouveau en 1809 : elle alla jusqu'à adopter une résolution excluant tous les juifs de l'Assemblée législative. Louis-Joseph Papineau et son père Joseph votèrent tous deux pour l'expulsion de Hart.

" L'affaire Hart "

Plusieurs historiens ont souligné le caractère paradoxal de ce qu'il convient maintenant d'appeler " l'affaire Hart ". Selon toute vraisemblance, le Trifluvien Hart avait su gagner la confiance et l'estime de ses concitoyens. Après tout, ces derniers avaient reconnu, deux fois

plutôt qu'une, l'aptitude de Hart à défendre leurs intérêts à Québec. Pourquoi donc l'Assemblée législative, dominée par les " Canadiens " (francophones), s'obstinait-elle à empêcher Hart d'exécuter son mandat ?

Si la démocratie n'allait pas encore de soi au Bas-Canada, c'est en partie parce qu'elle était un phénomène récent : avant l'Acte constitutionnel de 1791, les Canadiens n'avaient jamais eu de représentants élus. Au début du XIXe siècle, la politique demeurait donc plutôt une question de personnalités que de partis. Les membres francophones de l'Assemblée se méfiaient de Hart parce qu'il semblait favorable au parti du gouverneur. Selon un contemporain de Hart, les députés canadiens-français voulaient " conserver la majorité en leur faveur " et " si possible, faire entrer un francophone plutôt qu'un anglophone à l'Assemblée ". Même le juge Foucher, farouche détracteur de Hart, n'avait pas l'appui de tous les députés francophones parce que ces derniers craignaient que les fonctions de juge et celles de député ne fussent incompatibles. Contrairement à Hart, Foucher réussit cependant à conserver son siège.

Les mentalités évoluent

Au cours des 15 à 20 années suivantes, plusieurs événements contribuèrent à changer les mentalités au Canada. Premièrement, les juifs, déjà reconnus pour leur contribution à la vie sociale et économique de la colonie, firent preuve d'une grande loyauté envers l'Empire britannique lors de la guerre anglo-américaine de 1812. En outre, Benjamin Hart, frère cadet d'Ezekiel, avait amorcé une lutte de longue haleine pour faire reconnaître les droits civils et religieux des juifs. Et l'Assemblée législative, toujours dominée par les francophones catholiques, était désormais disposée à appuyer toute institution susceptible, selon elle, d'ébranler le pouvoir de l'Église anglicane. C'est dans cet esprit, sans doute, que l'Assemblée reconnut officiellement

l'Église presbytérienne en 1826.

Grâce aux efforts assidus de Benjamin Hart, l'Assemblée législative accorda donc aux juifs le droit d'ériger une nouvelle synagogue et de tenir des registres des naissances, des mariages et des décès au sein de leur communauté.

Papineau rétablit l'équité

La politique et la fonction publique demeuraient toutefois interdites aux juifs. Samuel B. Hart, fils aîné d'Ezekiel, l'apprit à ses propres dépens. En 1830, lord Matthew Aylmer, nouveau gouverneur du Bas-Canada, lui offrit un poste de magistrat et de juge de paix. Malheureusement, après avoir consulté ses conseillers, Aylmer dut retirer l'offre faite à Hart. Aylmer se chargea lui-même d'acheminer au roi Guillaume une lettre de protestation écrite par Hart.

À la même époque, d'autres " sujets juifs " du roi soumièrent à l'Assemblée législative du Bas-Canada la demande de permettre aux juifs d'occuper des charges publiques. John Neilson présenta leur pétition à l'Assemblée législative; Denis Viger la soumit, de même que la lettre de Hart, au Conseil législatif.

Louis-Joseph Papineau, devenu président de l'Assemblée en 1815, n'était plus le même homme qui s'était prononcé en faveur de l'exclusion de Hart en 1809. En homme intelligent et éclairé, il n'acceptait pas que les querelles partisans et les préjugés fassent obstacle à la vie démocratique. Et c'est ainsi que sous la présidence de Louis-Joseph Papineau, l'Assemblée législative du Bas-Canada adopta, en 1832, le projet de loi qui allait garantir les pleins droits des personnes pratiquant la religion juive. L'Angleterre et ses autres colonies n'accorderont ces droits

aux juifs que 25 ans plus tard.

Activités

1. Visionnement de la Minute

Cette Minute Historica est plutôt chargée et elle pourrait ne pas être bien comprise lors du premier visionnement. Le résumé suivant vous aidera à expliquer l'histoire à vos élèves. L'action se déroule en 1808. M. Ezekiel Hart, qui vient d'être élu à l'Assemblée législative du Bas-Canada (aujourd'hui, la province de Québec), commence à prêter serment. Mais Joseph Papineau, un autre député, proteste que Hart, un Juif, ne peut prêter serment sur la Bible et par conséquent, ne peut siéger à l'Assemblée. Le président de l'Assemblée se prononce d'accord avec Papineau et Hart est expulsé. Mais au moment de partir, Hart confronte le fils de Joseph Papineau, Louis-Joseph, nouvellement élu lui aussi. Hart enjoint à Louis-Joseph de rectifier l'injustice dont il est victime. Les années passent, et nous voilà en 1832. Louis-Joseph Papineau, maintenant président de l'Assemblée, proclame une nouvelle loi qui garantit tous les droits démocratiques aux Juifs. Dans la dernière scène, Louis-Joseph Papineau guide, par courtoisie et par respect, Ezekiel Hart, maintenant un vieillard, à l'extérieur de l'Assemblée.

Expliquez que la Minute traite de l'injustice que les Juifs ont subie à une certaine époque au Bas-Canada, aujourd'hui la province de Québec. Dites aux élèves de regarder la Minute attentivement et d'essayer de suivre l'histoire. Pendant le visionnement, ils devraient essayer de reconnaître les personnages principaux et les moments importants.

Après avoir regardé la Minute une fois, récapitulez l'intrigue en posant

des questions : Qui était l'homme debout au début de la Minute et que faisait-il? Pourquoi portait-il un chapeau alors que tous les autres étaient tête nue? Pourquoi l'autre homme a-t-il protesté? Qui est l'homme à la perruque blanche qui se tient debout à l'avant de la salle? Quelle décision prend-il? Qui est le jeune homme que le premier personnage rencontre au moment de s'en aller? Combien d'années s'écoulent avant la scène suivante? Qui est l'homme à la perruque blanche dans cette scène plus récente? Que dit-il et quel est le lien avec le début de l'histoire? Qui sont les deux hommes dans la dernière scène? Pourquoi cette scène est-elle là?

Une fois le déroulement et les personnages de la Minute bien identifiés, visionnez la capsule de nouveau.

2. La mise en place de la démocratie

Au début des années 1800, la démocratie était une idée nouvelle et méconnue. Au Canada, comme en Angleterre et dans les autres colonies britanniques, seuls les hommes chrétiens qui étaient riches et propriétaires de terres pouvaient participer à la prise de décisions. Dans ce contexte, la mise en place de processus démocratiques signifiait qu'il faille accepter la participation d'un plus large éventail de personnes à la prise de décisions, et l'augmentation des pouvoirs de l'ensemble des citoyens.

Regardez bien les Minutes Historica suivantes : Hart et Papineau, Étienne Parent, Victoria, Nellie McClung, et Emily Murphy.

Après chaque Minute, discutez de l'histoire racontée (au besoin, visionnez les Minutes une deuxième fois), puis inscrivez la date et résumez l'importance des événements décrits dans la mise en place de

processus démocratiques au Canada. (Pour la Minute sur Nellie McClung, par exemple, l'explication pourrait se lire ainsi : " Les femmes obtiennent le droit de vote aux élections fédérales. ")

Discutez des points marquants de l'évolution de la démocratie qui ne figurent pas sur votre liste. Par exemple, quand les Canadiens d'origine chinoise ont-ils obtenu le droit de vote? Et les autochtones? En quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de voter aux élections provinciales au Québec?

Demandez aux élèves d'effectuer un travail de recherche individuel pour combler les lacunes et créer une ligne de temps plus étoffée sur " L'évolution de la démocratie au Canada ".

Les élèves pourraient aussi rédiger le scénario de nouvelles Minutes Historica pour raconter les points marquants de la démocratisation du Canada rajoutés sur la ligne de temps.

3. Les droits des minorités

Comme le montre cette Minute Historica, le Bas-Canada a été la première colonie britannique à accorder aux Juifs des droits civiques. Cependant, l'enchâssement des droits des Juifs s'est fait au terme d'une longue lutte et n'a pas complètement éliminé la discrimination contre les Juifs au Canada.

Discutez des difficultés auxquelles Ezekiel Hart est confronté dans cette Minute. Pourquoi lui a-t-on refusé le droit de siéger à titre de député à l'Assemblée législative, et ce, même s'il avait été élu dans sa circonscription? Quels sont les droits d'une minorité dans une démocratie où " la majorité l'emporte " ?

Quels autres groupes ethniques ont aussi dû affronter la discrimination au Canada? Si les élèves ne connaissent pas l'histoire des Canadiens d'origine chinoise, envisagez de visionner la Minute Historica " Nitro ".

Répartissez le groupe en équipes pour faire des travaux de recherche sur l'histoire de différents groupes minoritaires au Canada. Vous pouvez choisir parmi les groupes suivants : Juifs, Chinois, Indiens, Japonais, Africains, Ukrainiens, Mennonites, Russes doukhobors et Italiens, entre autres. Vous pouvez aussi inclure les peuples autochtones en les distinguant ou non par leur langue, leur appartenance à une bande, etc.

Dans le cadre de leurs travaux de recherche sur les minorités, demandez aux élèves de décrire les efforts de colonisation déployés par le groupe minoritaire, d'expliquer les événements marquants de leur histoire et de décrire les personnes clé qui les ont représentés au Canada. Demandez aux élèves de discuter des formes de discrimination qu'ils ont dû affronter.

Demandez aux équipes de présenter les résultats de leurs recherches dans un exposé oral ou écrit qu'ils pourront partager avec l'ensemble de la classe.

Si vous le désirez, vous pouvez donner suite à ces exercices en animant une discussion sur la campagne que mènent actuellement les homosexuels pour faire reconnaître divers droits comme le mariage, les pensions alimentaires, etc.

Ressources

- [Minutes du patrimoine: Hart & Papineau](#)

- [L'Encyclopédie canadienne: Louis Joseph-Papineau](#)
- [Défi de la citoyenneté](#)